

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 29 (1983)
Heft: 10

Rubrik: Civisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

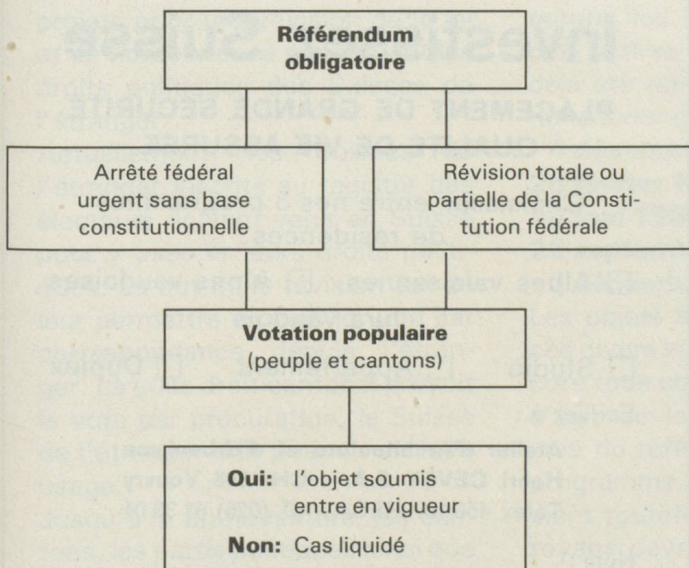
Dans un précédent numéro, nous avons présenté la procédure qui conduit de l'initiative à une nouvelle loi. Nous vous avons indiqué que l'initiative agit comme une pédale de gaz dans une voiture.

A l'inverse, le référendum correspond à la pédale actionnant les freins, permettant de stopper abruptement la machine législative. On peut donc comparer la démocratie semi-directe à une automobile dans laquelle il y a, comme mesures de sécurité, non seulement une pédale de gaz et un frein pour le conducteur (Gouvernement et Parlement), mais aussi pour les passagers (citoyennes et citoyens).

L'expérience a prouvé que l'initiative populaire n'a qu'une chance restreinte d'être acceptée lors d'une votation. Dans l'Etat suisse, le frein, soit donc le référendum, est bien plus puissant que le moteur. Ce droit populaire est même si important qu'on parle de démocratie référendaire en faisant allusion à la démocratie suisse.

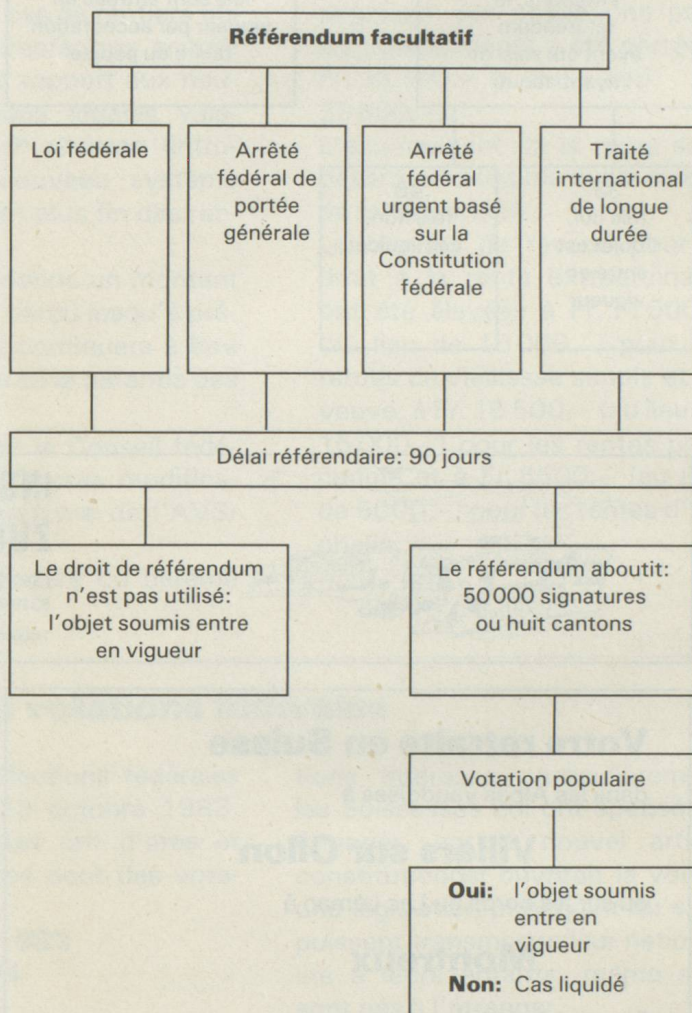
Par le référendum au niveau fédéral, le peuple a la possibilité d'intervenir dans le travail législatif des autorités.

Procédure: les lois les plus importantes (par exemple les amendements à la Constitution) doivent passer par la votation populaire. C'est le **référendum obligatoire**.

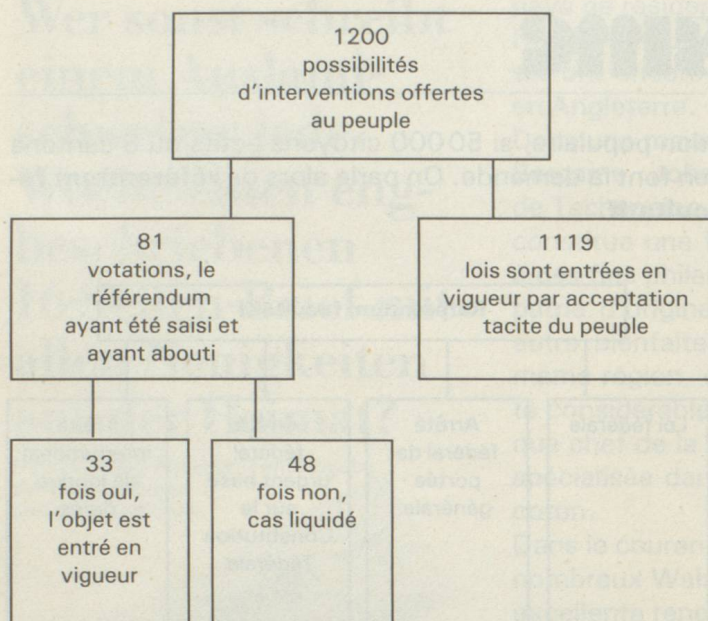


Les autres lois, approuvées par le Parlement, passent, elles, par une période d'attente de 90 jours appelée délai de référendum avant d'entrer en vigueur. Durant cette période, elles peuvent être soumises à la vota-

tion populaire, si 50 000 citoyens actifs ou 8 cantons en font la demande. On parle alors de **référendum facultatif**.



Il convient de parler d'une variante aux deux possibilités de référendum: si une matière est **urgente**, le Parlement peut, le cas échéant, agir rapidement et faire entrer en vigueur un arrêté sans délai de référendum. On évite par là de donner la possibilité aux citoyennes et citoyens de s'exprimer. Cependant, s'il s'agit d'arrêtés fédéraux de portée générale, ils restent soumis au référendum facultatif et peuvent perdre leur validité un an après leur adoption par les Chambres s'ils ont été, dans l'intervalle, désapprouvés par le peuple. Il en va de même pour les arrêtés fédéraux mis en vigueur d'urgence, s'ils dérogent aux dispositions de la Constitution. Au bout d'un an, ils perdent leur validité s'ils n'ont pas été obligatoirement approuvés par le peuple et les cantons.



Les effets du référendum

De 1848 à 1978, ce ne sont pas moins de 1318 lois qui ont été acceptées par les Chambres.

118 tombant dans la catégorie «référendum obligatoire» furent soumises au peuple et aux cantons, alors que 1200 faisaient l'objet du «référendum facultatif». Actuellement, il est certain que la peur du référendum exerce une influence sur notre législation. Il sera évité de prendre le risque de présenter une loi qui pourrait être repoussée, d'où le principe du compromis qui règne lors de l'élaboration de cette dernière. C'est la raison pour laquelle le référendum facultatif est si peu souvent saisi, comme l'a montré le schéma ci-contre.

Lucien Paillard

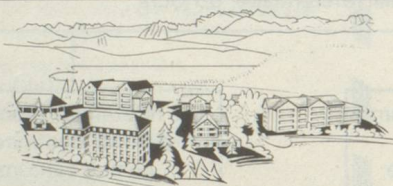
Ecole d'Humanité 6085 Hasliberg Goldern

Gemeinnützige Genossenschaft; Telefon 036 711515; B.O., 1050 m ü. M.

Internat: familiäre Kleingruppen, Knaben und Mädchen, Primar-, Sekundar-, Realschule, Gymnasium. Flexible Kursorganisation (Fähigkeitsgruppen, nicht Jahrgangsklassen) ermöglicht u.a. Umschulung auf Schweizerische Schulverhältnisse.

English-speaking school system: CEEB and GCE preparation

Gründer: Paul und Edith Geheeb. 150 Schüler, 34 Lehrer. Leitung: Natalie und Armin Lüthi-Peterson.



INSTITUT MONTANA ZUGERBERG

Leitung: Dr. K. Storchenegger
6316 Zugerberg, Telefon 042 21 17 22
1000 Meter über Meer

Internationale Schule für Söhne ab 10 Jahren

American School: 5th-12th Grade

Schweizer Sektion:

Primarschule Klassen 4-6

Gymnasium und Wirtschaftsdiplomschule

Eidgenössisch anerkannte Diplom- und

Maturitätsprüfungen im Institut

Ferienkurse: Juli-August

Votre retraite en Suisse

dans les Alpes vaudoises à

Villars sur Ollon

ou sur les bords du Lac Léman à

Montreux

beaux appartements

2, 3, 4 pièces, garage, piscine, sauna
Construction de 1^{re} qualité pour un prix raisonnable,
situation tranquille, vue exceptionnelle.

Demandez information directement au constructeur:

Emile KOHLI S.A.

1884 VILLARS sur Ollon, téléphone 025 35 15 33

A couper

Envoyez s.v.pl. documentation:

SUISSES Investissez Suisse

**PLACEMENT DE GRANDE SÉCURITÉ
QUALITÉ DE VIE ASSURÉE**

Choisissez entre nos 3 programmes
de résidences :

- ☐ Alpes valaisannes ☐ Alpes vaudoises
☐ Jura vaudois
☐ Studio ☐ Appartement ☐ Duplex

Ecrivez à :

Atelier d'Architecture et d'Urbanisme

Henri CEVEY S.A. - CH-1896 Vouvry

Télex 456 167 CESA - Ø (025) 81 33 01

Nom :

Adresse :

..... Tél.

Adresse bureau :

..... Tél.